

DCC : Processus de dons d'organes et de tissus

Les donateurs et leurs familles ou mandataires spéciaux sont des personnes très distinguées. A une des périodes les plus difficiles, une décision a été prise afin d'offrir à d'autres personnes la possibilité de vivre plus longtemps et d'améliorer leur qualité de vie.

Décision de passer aux soins de fin de vie

L'équipe de soins de santé organisera une réunion avec les familles ou les mandataires spéciaux pour discuter de la transition des traitements actifs aux soins de fin de vie.



Discussion sur les dons d'organes et de tissus

Suite à la décision de passer aux soins de fin de vie, l'équipe de soins de santé présentera le spécialiste de Santé Ontario (Réseau Trillium pour le don de vie) aux familles ou aux mandataires spéciaux afin de discuter des possibilités de don d'organes et de tissus.



Consentement

Un spécialiste de Santé Ontario (Réseau Trillium pour le don de vie) rencontrera les familles ou les mandataires spéciaux en personne pour obtenir le consentement afin de procéder au don d'organes et de tissus.



Antécédents sociaux et médicaux

Nous recueillerons les antécédents sociaux et médicaux afin de s'assurer que les organes et les tissus peuvent être transplantés de manière sécuritaire.



Gestion médicale

L'équipe de soins de santé continuera avec les traitements pour maintenir le fonctionnement des organes avant le don d'organes. Ces interventions qui se poursuivront comprennent le support médicamenteux pour maintenir la pression artérielle, l'administration d'antibiotiques pour traiter les infections si nécessaire et l'administration de liquides intraveineux pour maintenir l'hydratation.



Les analyses d'évaluation de la qualité

Une évaluation clinique et plusieurs analyses seront effectuées pour déterminer les organes qui pourraient être aptes à la transplantation.



Jumelage des receveurs

Les résultats des analyses sanguines et des tests diagnostiques seront envoyés aux programmes de transplantation pour évaluer et jumeler les organes aux receveurs de la liste d'attente.



Planification des soins de fin de vie

Lorsqu'un receveur est jumelé, le spécialiste de Santé Ontario (Réseau Trillium pour le don de vie) informera les familles ou les mandataires spéciaux et organisera la chirurgie de prélèvement d'organes. Une date, une heure et un lieu pour les soins de fin de vie seront planifiés, et ces soins se déroulent le plus souvent à l'unité de soins intensifs ou dans un endroit près de la salle d'opération.

Les familles et les mandataires spéciaux peuvent être présents pendant les soins de fin de vie. C'est une décision très personnelle et l'équipe de soins de santé supportera toute décision prise par les familles ou les mandataires spéciaux.



Chirurgie de prélèvement d'organes et de tissus

Le moment de la chirurgie de prélèvement d'organes sera coordonné avec les familles ou les mandataires spéciaux, l'équipe de soins de santé et les chirurgiens de transplantation.

Après le décès, le patient sera rapidement transféré en salle d'opération pour le prélèvement d'organes et de tissus.

Si désiré, le spécialiste de Santé Ontario (Réseau Trillium pour le don de vie) contactera les familles ou les mandataires spéciaux lorsque la chirurgie de prélèvement d'organes sera terminée.

